

Lettre ouverte à Yannick Jadot candidat à l'élection présidentielle

Vous venez d'être élu candidat d'Europe Ecologie les verts à l'élection présidentielle. Et, à ce titre je me permets de vous solliciter sur un sujet certes parisien, mais qui tant sur le fond que sur la forme dont il a été traité peut se reproduire sur l'ensemble du territoire. Il s'agit du transfert de compétence de la Préfecture de Police vers la Mairie de Paris.

Un transfert de compétence dont ni la Préfecture de Police ni la Mairie de Paris n'avaient informé le personnel ou les organisations syndicales. Notre syndicat, la CGT-Préfecture de Police, n'a eu connaissance de ce projet qu'à la faveur d'un article de presse paru dans le journal les Echos, en janvier 2016 pour être précis.

Une méthode, qui traduit un manque de concertation, un mépris de l'exécutif de la Mairie de Paris envers les salariés et les organisations syndicales. Un mépris que la Mairie de Paris continue d'observer à ce jour.

Nous avons rapidement organisé une intersyndicale (CGT-PP, CGT ASP, CFTC, SUD PP, SGP-FO) pour faire face à la Mairie de Paris et à la Préfecture de Police pour les sortir de leur silence. Cela a permis l'organisation de 2 journées d'information qui ont réuni à chaque fois la moitié des agents concernés et la diffusion de plusieurs tracts.

Enfin, le 31 mars 2016 nous avons pu organiser une manifestation avec le personnel sous les fenêtres de l'hôtel de ville pour réclamer des réunions entre les organisations syndicales et la Mairie de Paris.

Un objectif atteint puisque peu de temps après des réunions ont eu lieu et nous avons même obtenu l'assurance d'un protocole d'accord à l'issue des discussions afin de le diffuser auprès des agents.

Alors, des réunions ont eu lieu, cela a permis à la Mairie de Paris de feindre un dialogue sociale. Pour quel résultat ? Aucun, le personnel est toujours dans l'attente de réponse à ses questions (salaire, carrière, lieu d'affectation dans les perspectives du Grand Paris, horaires...).

La dernière réunion de discussion de l'été, le 11 juillet a été l'occasion pour l'intersyndicale de montrer son mécontentement en quittant la réunion avant la fin (sujet : temps de travail des ASP). La Mairie de Paris allait-elle se comporter autrement ?

Non bien au contraire, la Mairie de Paris a choisi en pleine été de continuer son mépris du personnel en annonçant encore une fois dans la presse, la privatisation du stationnement payant.

Une annonce faite avec des arguments fallacieux comme l'inefficacité des agents de surveillance de paris, alors même que ces derniers n'ont pas comme seule mission le stationnement payant. La privatisation n'a qu'un but : compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités locales de l'Etat.

Dans ce contexte de mépris des agents d'une part et de la destruction du service public d'autre part, la CGT- Préfecture de Police, a rencontré les principaux groupes politiques du conseil de Paris, le groupe communiste front de gauche, le groupe UDI-MODEM, le groupe socialistes et apparentés, le groupe les républicains et enfin le groupe Europe Ecologie les Verts.

Le représentant du groupe EELV Pascal Julien semblait sensible à nos arguments, concernant le statut des agents de surveillance de Paris.

En effet, les Agents de Surveillance de Paris sont nombreux à vouloir conserver leurs horaires car leur vie sociale, leur vie de famille c'est organisé depuis des années autour de cet emploi du temps.

C'est pourquoi, nous avons été surpris à la lecture des résultats de constater l'abstention du groupe EELV qui a permis à la Maire de Paris de faire approuver son projet d'externalisation de la verbalisation du stationnement payant.

Un projet qui met en péril le service public parisien, l'égalité de traitement des usagers et consacre l'augmentation de la fiscalité indirecte pour les administrés parisiens.

Je vous interpelle aujourd'hui sur votre conception du service public et de l'action que vous envisager dans le domaine de l'écologie politique. Aujourd'hui, nous sommes nombreux à connaître le lien entre libéralisme et pollution.

Cette privatisation ne devrait donc pas réduire la place de la voiture à Paris et pas davantage contribuer à la diminution de la pollution.

Une réduction de la place de la voiture ne peut se faire qu'en développant les transports en commun pour le plus grand nombre. Une politique que ne mène pas non plus la Mairie de Paris en favorisant une ligne de train privée (le Charles de Gaulle Express) à 24 euros le trajet. Une ligne qui va ralentir le RER B déjà peu fluide et donc favoriser le recours à la voiture.

David Gerbaudi

Pour la CGT-Préfecture de Police